

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Ndzomoe : resserrer les liens pour l'amour de la patrie

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

LE département du Komo-Océan n'était pas en reste de la célébration, dimanche 9 août, de la 11e édition de la Journée nationale du drapeau, sous le thème: "Citoyenneté nationale, civisme et santé publique".

En raison du Covid-19, l'événement n'a pas connu un grand engouement cette année. La cérémonie s'est déroulée au siège provisoire de la préfecture de Ndzomoe sis au quartier Lalala (Libreville). En présence du préfet Sébastien Obame Ogoula, du maire de la commune

et ses deux adjoints, des conseillers départementaux et des auxiliaires de commandement.

Présentation du drapeau et allégeance à celui-ci, les différentes personnalités présentes ont effectué le geste symbolique à tour de rôle, dans le respect des gestes barrières. Occasion pour l'autorité départementale de rappeler aux uns et aux autres les valeurs cardinales incarnées par le drapeau national: le "Vert-Jaune-Bleu". "Afin de s'approprier les symboles et les valeurs culturelles de la nation, nous célébrons chaque 9 août la Journée du drapeau, qui est devenu l'un des ferments de

notre ciment identitaire", a dit M. Obame Ogoula.

Conscient des enjeux du pays en cette période de crise sanitaire, il a encouragé la population locale à "resserrer les liens qui unissent et rassemblent autour d'un idéal commun qu'est l'amour de la patrie." La nation gabonaise étant, a-t-il ajouté, symbolisée par le drapeau, est le legs le plus précieux que tous les Gabonais ont en partage.

Cette 11e édition de la Journée du drapeau a donc été l'occasion pour le préfet de rappeler à ses administrés la nécessité de rester solidaires, afin de sauver la nation de la pandémie qui n'épargne personne et aucun pays.



Le préfet du Komo Océan, Sébastien Obame Ogoula, faisant allégeance au drapeau.

Bitam : le député Elie-Colin Akoué en tournée parlementaire



Photo: PME

Le député Colin Akoué dans son fief politique.

IL est allé expliquer à la base le travail abattu au cours de la première session ordinaire 2020.

E. EBANG MVE
Bitam/Gabon

DEPUIS le 10 août, le député Elie-Colin Akoué effectue une tournée parlementaire dans son fief politique du 2e siège du département du Ntem. Le périple le conduira dans les 62 villages et regroupements de villages du canton Ntem 1-Mveze.

Partout où il est passé, l'élus de Démocratie Nouvelle a édifié ses électeurs sur le travail abattu à l'Assemblée nationale pendant

la première session ordinaire de 2020.

Il a expliqué que 26 textes de loi ont été adoptés durant cette période. Soit 15 textes émanant de la Commission des lois, 4 de la Commission des finances, 2 de la Commission des affaires étrangères, 2 de la Commission de l'aménagement du territoire et 3 de la Commission de la planification.

À chaque étape, le député Akoué a expliqué, avec des mots justes, aussi bien en langue vernaculaire fang qu'en français, les projets phares débattus avec ses col-

lègues d'autres bords politiques au palais Léon-Mba.

Il a cité une série de projets de lois, dont celui portant modification de certaines dispositions de la loi 11/90 du 16 novembre 1990 relative à l'état d'urgence; celui portant prorogation de l'état d'urgence pour une durée de quinze jours; et l'autre ayant trait à la ratification de l'ordonnance n°00004 du 31 janvier 2020 sur le statut d'huissier de justice en République gabonaise.

Mais surtout le projet de loi portant modification de la loi n°042/01 du 5 juillet 2019 portant Code pénal de la République gabonaise. Notamment l'alinéa concernant la dépénalisation de l'homosexualité au Gabon. Un sujet qui a provoqué l'ire des villageois. Mais l'"incompréhension" a été vite dissipée.

"On n'a jamais demandé aux députés de voter ou non contre la légalisation du mariage d'homosexuels. Mais de savoir si nous sommes d'accord qu'on enlève les peines encourues par les couples homosexuels et les amendes allant de 5 à 10 millions de francs", a-t-il expliqué. Rassurant et calmant ainsi, à chaque étape, les craintes des populations locales qui restent très attachées à nos us et coutumes et aux enseignements divins contenus dans la Bible.

Port-Gentil : le Léo club "Ekwata" fait son bilan



Photo: Jean Paulin Allogho

Le passage de témoin entre le président sortant et son successeur.

Jean Paulin ALLOGO
Port-Gentil Gabon

COMME le veut la tradition au sein du Léo club, le bilan doit se faire à la fin de chaque mandat d'un an non renouvelable. Aussi, la semaine dernière, Martial Ovane, président sortant du Léo club "Ekwata" Port-Gentil, a-t-il dressé celui de ses activités, exercice 2019-2020, dans l'optique de laisser une bonne visibilité à son successeur.

On retiendra que sous la mandature de Martial Ovane, le Léo club "Ekwata" Port-Gentil a mené plusieurs actions dans la commune, notamment le World clean day (Journée de l'environnement), qui avait pour but le nettoyage d'une plage, afin de contribuer à la propreté de la cité, et le "Goûtez party" en faveur des pensionnaires du Centre espérance et mission insertion (CEMI) de Port-Gentil.

Martial Ovane a passé les charges à son successeur, Josué Ondélé, en lui remettant le rapport des activités, non sans lui avoir souhaité une excellente mandature. En présence des autres membres d'Ekwata Port-Gentil et, surtout, du représentant du Lion's club Irerou, parrain de ce Léo club. Pour sa part, le nouveau président a adressé ses remerciements à l'assistance, tout en exprimant sa détermination à mener le bateau à bon port.